

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.	Numéro de permis 2020086	Date d'inspection Le 21 février 2024		
Nom de l'établissement Garderie Centre Éducatif Le Palais du Plaisir Inc.		Numéro de téléphone (506) 284-2357		
Adresse 15 rue Valcourt Saint-Quentin NB E8A 2B5				
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement le matin pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Les enfants se trouvent sous surveillance en tout temps lorsqu'ils utilisent la toilette.
- Un siège percé ou un siège pour l'apprentissage de la propreté est fourni ainsi que les marchepieds ou tabourets.
- Chaque enfant à un espace d'accès facile est prévu pour ranger les effets personnels.
- L'exploitante demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur les lieux.
- Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles à chaque sortie
- Aucune boisson chaude n'est acceptée sur les lieux.
- Les enfants n'ont pas accès à la cuisine sauf s'ils sont supervisés.
- Observations:

Nourrissons : Jeux libres. Les éducatrices chantent des chansons et comptines avec les enfants.
 2 ans : Une activité de pâte à modeler. Les enfants font de la peinture.
 3-5 ans : La causerie, une activité de peinture et les jeux libres.
 Pendant les activités les éducatrices discutent avec les enfants et sont engagées dans leurs jeux.

- Discussions avec l'administratrice et les éducatrices concernant les heures de développement professionnel, la politique d'inclusion et le plan d'amélioration.

original signé par
Mona Martin

Le 21 février 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Christina Ratté

Le 21 février 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date